

## Sommaire

Informations générales .....	2
Exigences pour l'offre .....	5
<b>1. Dossier d'aptitude</b> .....	5
2. Qualification du personnel objet de l'offre (Cf. section 1 du schéma d'évaluation) .....	5
2.1 Expert-e 1 en étude stratégique (Cf. point 1.1. du schéma d'évaluation).....	5
2.1.1 Qualification générale (Cf. point 1.1.1 du schéma d'évaluation) .....	5
2.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays (Cf. point 1.1.2 du schéma d'évaluation).....	5
2.2 Expert-e 2 en efficacité énergétique (Cf. point 1.2 du schéma d'évaluation) .....	5
2.2.1 Qualification générale (Cf. point 1.2.1 du schéma d'évaluation) .....	5
2.2.2 Expérience régionale/connaissance du pays (Cf. point 1.2.2 du schéma d'évaluation).....	5
3. Caractère adéquat de la conception proposée (Cf. section 2 de la grille d'évaluation) ...	6
4. Cadre estimatif détaillé .....	6
5. Format et évaluation de l'offre.....	7

## Liste des abréviations

EE	: Efficacité Énergétique
ER	: Energies Renouvelables
MTEDD	: Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable
PEEM	: Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc
SNDD	: Stratégie Nationale du Développement Durable
STP	: Secteur Tertiaire Privé

## Informations générales

### a. Informations succinctes sur le projet

Le Projet d'appui à l'Efficacité Énergétique au Maroc (PEEM) est un projet de la coopération maroco-allemande, financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), qui vise à réduire la consommation énergétique des bâtiments, de l'industrie et de l'éclairage public et ce à travers 5 composantes :

- Composante 1 : Amélioration du cadre stratégique et réglementaire de l'efficacité énergétique (EE).
- Composante 2 : Amélioration de l'accès aux mécanismes d'incitation et de financement pour des investissements en EE dans les secteurs public et privé.
- Composante 3 : Amélioration des capacités personnelles et institutionnelles pour l'augmentation de l'EE dans les bâtiments des institutions publiques et des entreprises du secteur tertiaire.
- Composante 4 : Amélioration des services énergétiques pour l'industrie.
- Composante 5 : Amélioration des services offerts aux municipalités pour un éclairage public économe en énergie et tenant compte des besoins de sécurité de la population.

### b. Situation de départ

Le développement de l'activité économique et l'amélioration des revenus et des conditions de vie ont entraîné une augmentation de 32 % de la consommation d'énergie finale au Maroc entre 2007 et 2017. Près de 90 % de cette énergie provenait des combustibles fossiles. Les coûts élevés de l'énergie pèsent sur le développement économique et le budget national. L'industrie, les bâtiments et l'éclairage public font partie des cinq secteurs les plus énergivores, avec l'agriculture et les transports.

La Stratégie Nationale du Développement Durable (SNDD) du Maroc est orientée vers la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 et promeut le développement des énergies renouvelables (ER) et de l'EE, en lien direct avec le processus de la transition énergétique, à travers notamment l'enjeu 1 « Consolider la gouvernance du développement durable » et l'enjeu 2 « Réussir la transition vers une économie verte ».

Le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD) chargé de mettre en œuvre la Stratégie Énergétique du Maroc adoptée en 2009 en lien avec la SNDD, a engagé des réformes afin d'atteindre les objectifs fixés. Cette stratégie prône la sobriété énergétique à travers une politique d'EE et s'appuie sur un cadre institutionnel, juridique et financier innovant permettant le développement d'un portefeuille de projets structurants dans le domaine de l'énergie solaire, éolienne et hydraulique et de l'EE.

Ces dernières années, la politique énergétique marocaine s'est davantage concentrée sur la promotion de l'EE en plus des ER, relevant ainsi l'objectif national de réduction de la consommation d'énergie finale à 20 % à l'horizon 2030. Elle a pour objectif de développer le marché de l'EE et d'en faire un réel moteur de développement du pays.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet GIZ/PEEM qui vise, parmi ses objectifs, à réduire de 15 % la consommation énergétique au niveau de 300 bâtiments du secteur public et/ou tertiaire ayant une consommation énergétique annuelle supérieure à 200 MWh par bâtiment.

Certes, les initiatives et les projets intégrant l'EE dans le secteur tertiaire privé (STP) sont de plus en plus nombreux, néanmoins leur visibilité pour un effet de généralisation demeure limitée. Par ailleurs, le potentiel en EE de ce secteur mérite d'être mieux circonscrit et traduit en projets concrets. Ce qui requiert en amont une meilleure connaissance de ce secteur, son gisement en économie d'énergie, ses acteurs, ses opportunités et contraintes ainsi que ses besoins en accompagnement et en renforcement des capacités.

- c. **La GIZ fait appel à un BET pour une durée de contrat prévue du** : 01/06/2022 au 31/08/2022 avec un effort allant jusqu'à 40 Expert.e- Jours.
- d. **Le BET fournira la prestation suivante** : Réalisation d'une étude sectorielle sur le potentiel en efficacité énergétique dans les bâtiments du secteur tertiaire privé au Maroc.

❖ **Objectifs** :

- Cartographier les acteurs clés et leur organisation ainsi que les initiatives en relation avec l'EE dans les bâtiments au niveau des 4 sous-secteurs énumérés ci-dessous.
- Evaluer le gisement de bâtiments éligibles pour le projet PEEM.
- Estimer le potentiel d'EE de chacun des sous-secteurs en termes de consommation et d'économie d'énergie.
- Identifier un portefeuille de projets d'EE compatibles avec les exigences du projet PEEM, assorti d'un mode opératoire pour leur mise en œuvre.

❖ **Périmètre** :

Cette prestation se limitera aux quatre sous-secteurs du STP ci-dessous :

1. L'éducation et l'enseignement supérieur.
2. La santé.
3. Le commerce.
4. Les bâtiments administratifs privés (banques, plateaux bureaux...).

Elle ciblera les bâtiments existants dont la consommation énergétique annuelle dépasse 200 MWh.

Elle couvrira au maximum 4 régions du Maroc, à définir au démarrage de l'étude en fonction de leur potentiel en projets d'EE dans les 4 sous-secteurs précités.

❖ **Le BET sélectionné sera chargé des missions suivantes** :

**Mission 1 : Cadrage de l'étude**

---

Une réunion de cadrage sera organisée avec l'équipe GIZ/PEEM au démarrage de cette prestation en vue de :

- Harmoniser la compréhension des objectifs, du périmètre et des enjeux de l'étude.
- Valider la méthodologie de travail, les grandes phases/jalons et les modalités de suivi de l'état d'avancement de l'étude.
- Convenir des 4 régions à couvrir par la présente étude.
- Arrêter la liste des parties prenantes devant être consultées durant cette étude.

**Livrables prévus avant 15.07.2022**

- Compte rendu de la réunion de cadrage.
- Note de cadrage de l'étude incluant le planning des entretiens avec les parties prenantes sélectionnées.

**Mission 2 : Réalisation d'un état des lieux des quatre sous-secteurs**

---

L'objectif de cette phase est de réaliser un état des lieux des quatre sous-secteurs sous le prisme de leur potentiel en projets d'EE éligibles pour le projet PEEM. Le BET aura la charge de réaliser les tâches suivantes pour chacun des 4 sous-secteurs :

- Réaliser des entretiens semi-directifs avec 2 parties prenantes dont la liste sera arrêtée, sur proposition du BET, en commun accord avec le projet GIZ/PEEM à la mission 1. Le guide d'entretien sera concerté au préalable avec l'équipe GIZ/PEEM.

- Effectuer une analyse organisationnelle sommaire permettant de mettre en exergue les acteurs clés et leur organisation (organismes publics et privés, fédérations et associations professionnelles...) ainsi que les cadres réglementaires et normatifs spécifiques au sous-secteur, pertinents pour l'EE.
- Recueillir, analyser et documenter les initiatives, les programmes et les projets réalisés ou en cours de réalisation ainsi que les mécanismes de financement spécifiques au sous-secteur, dans le domaine de l'EE. Cette documentation devra accorder une attention particulière aux retours sur expérience, aux économies d'énergie réalisées, au potentiel de répliquabilité et aux opportunités et contraintes rencontrées.

Cette mission se basera sur :

- La connaissance du BET des 4 sous-secteurs émanant de ses expériences antérieures.
- les données et informations disponibles (rapports, études, enquêtes et guides, etc...).
- Les données et informations collectées directement par le BET lors des entretiens avec les parties prenantes consultées.

Le modèle d'analyse sera proposé par le BET et validé par l'équipe GIZ/PEEM.

### **Livrables prévus avant 15.07.2022**

- Les guides et comptes-rendus des entretiens réalisés.
- Un rapport de diagnostic par sous-secteur.
- La documentation utilisée dans cette phase de diagnostic.

### **Mission 3 : Analyse du potentiel d'EE dans les bâtiments du STP**

---

Une fois l'état des lieux de chacun des 4 sous-secteurs est dressé, le BET procédera à l'approfondissement de l'analyse de leur potentiel respectif en EE. Ainsi, le BET aura la charge de :

- Fournir une estimation du gisement des bâtiments existants, leur typologie et leur répartition géographique sur les quatre régions sélectionnées.
- Donner une estimation de leur consommation énergétique et dans la mesure du possible de leurs ratios de consommation.
- Identifier les postes énergivores et estimer leur part dans la consommation globale.
- Evaluer leurs potentiels d'économies d'énergies ainsi que les mesures d'EE à mettre en place assorties de leurs retombées sur la consommation énergétique.
- Analyser la prédisposition des acteurs des 4 sous-secteurs à conduire des projets d'EE ainsi que leurs besoins en accompagnement technique et en renforcement des capacités.

Cette mission se limitera aux bâtiments existants dont la consommation annuelle dépasse 200 MWh.

### **Livrables prévus avant le 31.08.2022**

- Rapport sur le potentiel en EE des 4 sous- secteurs relatant les éléments d'analyse énumérés ci-dessus.

### **Mission 4 : Proposition de projets potentiels à intégrer dans le projet PEEM**

---

Sur la base des résultats des missions 2 et 3, le BET proposera une sélection d'au moins dix (10) gestionnaires de bâtiments du STP présentant un intérêt potentiel pour le projet PEEM assortie d'un portefeuille de bâtiments pouvant bénéficier de l'accompagnement du projet PEEM. Cette sélection devra être argumentée sur la base de :

- Une analyse de faisabilité incluant les compétences et les ressources disponibles au sein de chacun des gestionnaires de bâtiments proposé.

- Le type d'accompagnement recommandé et les modalités de mise en œuvre y compris le volet gouvernance.
- Un calendrier d'exécution.
- Un budget estimatif avec la possibilité de proposer plusieurs scénarios en fonction de l'économie d'énergie prévue.

### **Livrables prévus avant le 31.08.2022**

Rapport documentant ces propositions. Le format de présentation de ce rapport sera convenu d'un commun accord avec l'équipe GIZ/PEEM.

### **Exigences pour l'offre**

#### **1. Dossier d'aptitude**

Le BET devra inclure impérativement dans son offre les documents suivants :

- Une présentation de la société.
- Une copie du modèle 7 (modèle J).
- Une copie des statuts.

#### **2. Qualification du personnel objet de l'offre** (Cf. section 1 du schéma d'évaluation)

##### **2.1 Expert-e 1 en étude stratégique** (Cf. point 1.1. du schéma d'évaluation)

###### **2.1.1 Qualification générale** (Cf. point 1.1.1 du schéma d'évaluation)

**Formation :** Minimum un bac+5 dans les domaines de l'économie, de l'énergie ou des thématiques pertinentes pour l'objet de cette mission.

###### **Expérience professionnelle**

- Cinq (5) années d'expérience dans la réalisation des études et du conseil stratégique auprès des organisations publiques et privées.
- Trois (3) références relatives à la réalisation d'études sectorielles et/ou stratégiques.
- Une bonne connaissance du paysage national de l'efficacité énergétique.
- Une bonne connaissance du STP au Maroc notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, du commerce et des bâtiments administratifs privés est souhaitée.

###### **2.1.2 Expérience régionale/connaissance du pays** (Cf. point 1.1.2 du schéma d'évaluation)

Cinq (5) années d'expérience professionnelle au Maroc.

##### **2.2 Expert-e 2 en efficacité énergétique** (Cf. point 1.2 du schéma d'évaluation)

###### **2.2.1 Qualification générale** (Cf. point 1.2.1 du schéma d'évaluation)

**Formation :** Minimum un bac+5 dans le domaine de l'énergie ou des thématiques pertinentes pour l'objet de cette mission.

###### **Expérience professionnelle :**

- Cinq (5) années d'expérience dans le secteur de l'énergie et de l'EE dans les bâtiments en l'occurrence dans les domaines de l'audit énergétique, des systèmes de gestion de l'énergie, des spécifications de solutions techniques.
- Trois (3) références dans la mise en œuvre des projets d'EE dans les bâtiments.
- Une bonne connaissance du paysage national de l'efficacité énergétique.
- Une bonne connaissance du STP au Maroc notamment les secteurs de l'éducation, de la santé, du commerce et des bâtiments administratifs privés est souhaitée.

###### **2.2.2 Expérience régionale/connaissance du pays** (Cf. point 1.2.2 du schéma d'évaluation)

Cinq (5) années d'expérience professionnelle au Maroc.

### 3. Caractère adéquat de la conception proposée (Cf. section 2 de la grille d'évaluation)

En plus des CV des deux experts mettant en exergue les qualifications spécifiées ci-dessus, l'offre technique du prestataire devra comprendre :

- Une note qui explicite la compréhension du BET de la mission et son interprétation de ses objectifs (Cf. point 2.1 du schéma d'évaluation).
- L'approche et la méthodologie proposées pour la réalisation de cette prestation (Cf. point 2.2 du schéma d'évaluation).
- Le planning prévisionnel détaillé de réalisation de la prestation (Cf. point 2.3 du schéma d'évaluation).

### 4. Cadre estimatif détaillé

Jours d'honoraires	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours par expert·e (JE)	Observations
<b>Mission 1</b> : Cadrage de l'étude	Expert.e 1 Expert.e 2	1 1	
<b>Mission 2</b> : Réalisation d'un état des lieux des quatre sous-secteurs	Expert.e 1 Expert.e 2	10 8	Dont 4 JE pour les entretiens avec les parties prenantes pour chacun des experts
<b>Mission 3</b> : Analyse du potentiel d'EE dans les bâtiments du STP	Expert.e 1 Expert.e 2	0 8	
<b>Mission 4</b> : Proposition des projets potentiels à intégrer dans le projet PEEM	Expert.e 1 Expert.e 2	2 10	
<b>Total</b>	Expert.e 1 : 13 Expert.e 2 : 27	<b>40</b>	
Frais de mission et de déplacement	Nombre d'expert·e·s	Nombre de jours/nuits par expert·e	Observations
• Indemnité journalière pour le pays d'intervention	Expert 1 : Expert 2 :	5 5	Mission 1 : 2j si expert.es basé.es hors Rabat et si activités en présentiel Mission 2 : 8j
• Indemnité d'hébergement pour le pays d'intervention	Expert 1 : Expert 2 :	5 5	concernant les déplacements pour les entretiens (si en présentiel) dans les 4 régions sélectionnées
• Frais de mission et de déplacement (train, voiture particulière)	Expert 1 : Expert 2 :	5 5	

Calculez votre offre de prix de manière exacte sur la base des indications de calcul figurant dans le cadre estimatif détaillé ci-dessus. Le contrat ne donne pas droit automatiquement à l'utilisation complète des journées, voyages, ateliers ou budgets. Dans le contrat, le nombre de jours / voyages / ateliers ou le montant des budgets sont convenus à titre de **plafonds**. Les prescriptions relatives à la fixation des prix figurent dans la fiche de prix.

## 5. Format et évaluation de l'offre

L'offre devra inclure :

- Le dossier d'aptitude (point 1 ci-dessus) sans lequel l'offre du BET sera considérée non recevable.
- L'offre technique constituée de :
  - Conception proposée (point 3 ci-dessus).
  - CV des expert.es proposé.es (point 2 ci-dessus).
- L'offre financière selon le cadre estimatif détaillé ci-dessus (point 4 ci-dessus).

L'évaluation de l'offre sera réalisée sur la base du schéma d'évaluation joint à ces TdR, avec la pondération suivante.

Objet de l'évaluation	Pondération en %
1 Caractère adéquat de la conception proposée et du planning de travail	35
2 Qualification du personnel proposé	35
3 Prix	30

### Note :

En cas de restrictions dues aux mesures de lutte contre le coronavirus/Covid-19 (restrictions dans les vols et les transports, restrictions d'entrée, mesures de quarantaine, etc.) ou d'autres circonstances en dehors du contrôle de la GIZ comme par exemple la non disponibilité des partenaires marocains, la GIZ et le BET sont tenus d'adapter de bonne foi leurs prestations contractuelles aux nouvelles circonstances, par exemple en ce qui concerne la période de prestation, le contenu de la prestation et, si nécessaire, la rémunération.